

Déroulement de la Formation Préparatoire à l'Herboristerie

1^{re} année FPH1

à partir du 5 septembre 2022	préinscription FPH1
janvier 2023	inscription définitive FPH1
à partir du 4 janvier 2023	<p>► début FPH1</p> <p>nous vous envoyons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 exemplaires du dossier d'inscription (à signer) comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - le contrat FPH1 - les dispositions financières - le règlement intérieur.
février 2023	<p>Lorsque votre dossier nous revient complet, nous vous renvoyons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 exemplaire du dossier signé par l'ARH-IFH • des documents de préparation botanique • un livre de botanique morphologie <p>Un rendez-vous en visio-conférence vous est donné pour une première approche botanique (conseillé pour une meilleure préparation)</p>
samedi 25 février 2023 10h00-12h00	<p>session 1 - VISIOCONFÉRENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • envoi du programme de la session 1 en présence. « plantes médicinales et aromatiques sauvages (PPAM) » • envoi de documents pour la session en présence.
mars 2023	<p>session 2 - VISIOCONFÉRENCE</p>
samedi 25 mars 2023 10h00-12h00	<p>SESSION 1</p> <p>nous vous remettons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • livrets de cours + exercices + calendriers
du 16 au 21 avril 2023	<p>session 3 - VISIOCONFÉRENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • envoi du programme des sessions 2 et 3 en présence. • envoi de documents pour la session en présence.
samedi 29 avril 2023 10h00-12h00	<p>mai 2023</p>
mai 2023	<p>juin 2023</p>
du 9 au 14 juillet 2023	<p>SESSION 2</p> <p>nous vous remettons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • livrets de cours + exercices + calendriers
du 16 au 21 juillet 2023	<p>SESSION 3</p> <p>nous vous remettons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • livrets de cours + exercices + calendriers
août 2023	<ul style="list-style-type: none"> • réalisation des fiches plantes façon herbier
début septembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> • envoi des fiches plantes façon herbier au correcteur
septembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> • début d'envoi des exercices chez les correcteurs, 1 au 10 de chaque mois (suivant le calendrier donné) (le calendrier de remise des exercices vous est communiqué à la session en présence) • retour des exercices corrigés à la fin des mois concernés.
octobre 2023 à février 2024	<ul style="list-style-type: none"> • contrôles continus
à partir de début mars 2024	<p>inscription FPH2</p> <p>nous vous envoyons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 exemplaires du dossier d'inscription (à signer) comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - le contrat FPH2 - les dispositions financières - le règlement intérieur.
mars 2024	<p>nous vous renvoyons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 exemplaire du dossier signé par l'ARH-IFH • le dossier stage professionnel
avril 2024 mai 2024	<p>nous réceptionnons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les conventions de stage professionnel <p>nous vous envoyons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le programme de la session en présence

Déroulement de la Formation Préparatoire à l'Herboristerie

2^e année FPH2 + Modules de spécialisation professionnelle

juin 2024 juillet 2024	contrôle de connaissances FPH1
	▶ début FPH2
	SESSION 1
	SESSION 2
	SESSION 3
	nous vous remettons : <ul style="list-style-type: none"> livrets de cours + exercices + calendrier
août 2024	<ul style="list-style-type: none"> stage professionnel avec convention
septembre 2024	<ul style="list-style-type: none"> début d'envoi des exercices chez les correcteurs, 1 au 10 de chaque moi (suivant le calendrier donné qui vous est communiqué lors de la session en présence) retour des exercices corrigés à la fin des mois concernés.
fin octobre 2024	regroupement élèves/professeurs pour toutes les sessions (sous réserve des conditions sanitaires.)
novembre 2024	
décembre 2024	<ul style="list-style-type: none"> contrôle continu + stage professionnel avec convention
janvier 2025	nous vous envoyons : <ul style="list-style-type: none"> les échantillons de plantes sèches à connaître
février 2025 mars 2025	<ul style="list-style-type: none"> contrôle continu + stage professionnel avec convention
avril 2025	inscription au contrôle de connaissances fin FPH2.
mai 2025	<ul style="list-style-type: none"> révision de toutes les matières FPH2 (dont plantes sèches)
fin mai 2025	<ul style="list-style-type: none"> remise du rapport de stage (2 exemplaires)
	contrôle de connaissances FPH2
juillet 2025	
août 2025	nous vous renvoyons : <ul style="list-style-type: none"> les notes du contrôle de connaissances vous sont envoyées. 1 exemplaire du rapport de stage.
septembre 2025	<ul style="list-style-type: none"> Nous vous proposons des MODULES DE SPÉCIALISATION PROFESSIONNELLE (Prérequis: l'attestation de compétences préparatoire au métier d'herboriste, délivrée par l'ARH-IFH)

**Attestation de compétences préparatoire au métier d'herboriste
décernée par l'ARH et remise lors de l'assemblée générale.**

MODULES DE SPÉCIALISATION PROFESSIONNELLE Ces modules optionnels font l'objet d'un paiement séparé.	
septembre octobre novembre décembre	<ul style="list-style-type: none"> Module 1 : "SAVOIR ANIMER" Savoir animer des sorties botaniques et des ateliers thématiques autour des plantes. SOUS FORME DE SESSION EN PRÉSENCE À CHALENCON.
	<ul style="list-style-type: none"> Module 2 : "CRÉER SON HERBORISTERIE" Gérer une herboristerie et accueillir avec les conseils appropriés. Préparations galéniques. SOUS FORME DE SESSION EN PRÉSENCE À CHALENCON : COURS - CONTRÔLE CONTINU - STAGE.
	<ul style="list-style-type: none"> Module 3 : "CRÉER SA MICROFERME EN PPAM" Transformations dont séchage. Partage d'expériences. SOUS FORME DE SESSION EN PRÉSENCE À CHALENCON.